



APPUNTI & NOTE

Antoine-Marie Graziani

«CHE TU VOGHI IN MARE!». LES CORSES ET LA PEUR DE LA MER. XVI^e-XVIII^e SIÈCLES*

DOI: 10.19229/1828-230X/38222016

RESUME: *La peur de la mer est en Corse un débat historiographique. A Georges Ravis-Giordani qui voit la Corse comme l'île des bergers répond Michel Vergé-Franceschi pour qui elle est l'île de la grandeur, un espace ouvert sur la Méditerranée. En fait ce sont Fernand Braudel et Michel Fontenay qui permettent de faire la synthèse sur cette opposition: la Corse est une île-double, à la fois ouverte et fermée, à travers le Cap Corse. Mais il est bien d'autres raisons de s'absenter de l'île au cours de sa vie: engagements militaires, exil lié au banditisme, pèlerinages...*

MOTS-CLEFS: *Corse, Peur, Méditerranée, Pastoralisme, Île semi-ouverte.*

«CHE TU VOGHI IN MARE!». THE CORSICANS AND THE FEAR OF SEA

ABSTRACT: *Fear of the sea in Corsica is a historiographical debate. While Georges Ravis-Giordani considers Corsica as an island of shepherds, Michel Vergé-Franceschi argues that it is the island of greatness, an open area of the Mediterranean. Fernand Braudel and Michel Fontenay accurately synthesize this opposition: Corsica is a dual island both closed and open, through the Corsican Cape. But there are many other reasons to leave the island in one lifetime: military commitments, exile induced by banditry, pilgrimages...*

KEYWORDS: *Corsica, Fear, Mediterranean Sea, Pastoralism, Semi-open island.*

La question de la «peur de la mer» a été au centre des débats au cours de ces dernières années dans l'historiographie corse ou concernant la Corse. Elle a pris une forme particulière, dans une île où l'on préfère généralement la juxtaposition des discours à la

* Présenté dans le workshop de la Société Internationale des Historiens de la Méditerranée, *Fear of the sea in the history of the mediterranean*, à Heidelberg, 14-15 juillet 2016.

¹ M. Susini, *La renfermée, la Corse*, Paris, Gallimard, 1981; I. Hubatschek, *L'île des bergers* (préface de Georges Ravis-Giordani), Éditions Hubatschek, Paris, 1996.

confrontation. Deux auteurs, issus par ailleurs de la même région de l'île, le Cap Corse, l'ethnologue Georges Ravis-Giordani et l'historien Michel Vergé-Franceschi ont présenté deux versions complètement opposées du territoire de la Corse: elle est pour le premier le «pays des bergers»; le «pays de la grandeur» pour le second. Une île fermée pour le premier, pour l'écrivain Marie Susini, auteur de «La renfermée, la Corse» ou pour le réalisateur Irmtraud Hubatschek. Dans son «île des bergers», la Corse est la patrie du berger Jacquot Luciani installé comme ses ancêtres sur le mont Camputile¹. Une île ouverte pour le second qui s'appuie sur toute une littérature de l'émigration corse en Méditerranée, en Amérique du Sud et dans l'Empire français. Au fond, cette opposition recoupe l'indécision de la formule de l'ethnologue Gérard Lenclud, dans son compte-rendu de l'ouvrage de Ravis-Giordani: «Voici en effet une île – une montagne plutôt...».

Le même Lenclud note d'ailleurs une autre des particularités de la Corse: «On pourrait imaginer qu'il existe une certaine relation entre la densité des observations ethnographiques conduites dans une région du monde et le degré de singularité supposé des hommes qui la peuplent». La Corse, où l'on passe de l'unique étude de Maximilien Bigot sur les porchers-bergers de Bastelica² à l'ouvrage sur le Niolu de Ravis-Giordani³, serait pour lui sur ce point une sorte de contre-exemple. Georges Ravis-Giordani reconnaît de son côté d'ailleurs la faiblesse de la production ethnologique et anthropologique sur la Corse jusqu'à la deuxième moitié du XXe siècle⁴. Et la production qui a suivi est trop liée à des schémas généraux bien souvent abandonnés depuis, ou aux constructions d'«études régionales» pour avoir une véritable valeur de «regard ethnologique» efficace. Une chose est sûre par contre, la question de la peur de la mer et de la répulsion qu'elle crée est au centre des débats sur la représentation de la Corse.

«L'île des bergers»

La publication de la «monographie ethnologique» sur les bergers du Niolu de Georges Ravis-Giordani se montre tout à fait fidèle aux lois du genre. L'ouvrage est remarquable et quasi irremplaçable lorsqu'il

² Maximilien Bigot [et François Escard], *Paysans corses en communauté: porchers, bergers des montagnes de Bastelica, propriétaires ouvriers dans le système du travail sans engagements, d'après les renseignements recueillis sur les lieux en 1869, par feu Maximilien Bigot, contrôlés et confirmés en 1887 par M. François Escard*, en *Les ouvriers des Deux-Mondes*, 2^e série, Paris, 1890, pp. 433-524.

³ G. Ravis-Giordani, *Bergers corses, les communautés villageoises du Niolu*, rééd., Albiana/PNRC, Ajaccio, 2001.

⁴ G. Ravis-Giordani, *Des Lumières au Romantisme: l'image de la Corse*, «Études Corses», n° 46-47, 1996, p. 35.

nous livre les témoignages d'un présent ethnologique aujourd'hui pratiquement disparu, mais pose deux grandes questions. La première est liée à la forme même choisie par l'auteur. Le projet monographique oblige à concilier deux exigences a priori contradictoires, comme l'a bien noté Gérard Lenclud: «linéarité dans l'exposition des faits et mise en correspondance de ces mêmes faits» pour rendre le tout intelligible. Or, le type monographique oblige l'auteur à continuellement découper la réalité, et à ordonnancer l'ensemble dans des parties qui paraissent souvent trop contraignantes, à morceler les choses au point qu'on a du mal à appréhender totalement la problématique choisie. La deuxième en découle. Le choix du Niolu, une région dévouée longtemps au tout pastoralisme, pose problème. Est-elle représentative de la Corse toute entière ou d'une «montagne corse»? Et où se situe-t-elle dans «l'archipel corse» pour reprendre une autre figure à la mode?

La thèse de Georges Ravis-Giordani contenait d'ailleurs dans sa version initiale, une partie très atténuée dans la version publiée, qui paraissait apporter une sorte de réponse. Le Corse, notait Ravis-Giordani, dit *Che tu voghi in mare!* («Que tu ailles en mer!» autant dire «Que tu ailles au diable!»). Il tournerait donc le dos à la mer, le proverbe corse s'inscrivant dans la tradition qui de l'Antiquité au XIXe siècle et dans toute l'Europe déconseille aux hommes de se risquer en mer⁵. Dans ce contexte, la Corse «île-montagne» serait donc fermée sur la mer: «Les Corses sont donc restés, en tant que peuple, repliés sur leur île, laissant la mer et le rivage presque vides» écrit Ravis-Giordani et plus loin: «La mer est synonyme d'invasion, d'attaques perpétuelles, brutales et meurtrières». On paraît proche de la formule d'Alain Corbin: «Une chape d'images répulsives gêne l'émergence du désir du rivage»⁶. La mer reste un lieu énigmatique et terrorisant pour une île qui est une victime privilégiée de la course turque au cours du XVIe siècle. Les textes sont nombreux et clairs, provenant de populations qui ne parlent que de s'éloigner du rivage voire de quitter purement et simplement l'île si la sécurité n'est pas mieux assurée. Quant au rivage insulaire, il serait en bonne part malarique. Les deux éléments, les descentes turques et la propagation à partir du Moyen-Âge de la malaria sur le pourtour de l'île, servent de clefs de lecture faciles pour expliquer l'installation des Corses dans des communautés situées sur les hauteurs de l'île au détriment du littoral. En réalité, comme l'a bien montré Luca Lo Basso, si la Corse

⁵ J. Delumeau, *La peur en Occident*, Fayard, Paris, 1978, p. 31. Sauf que «Che tu voghi in mare» est du domaine de la malédiction. On peut plutôt parler d'une sorte d'indifférence par rapport à la mer chez les gens de la montagne.

⁶ A. Corbin, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Flammarion, Paris, 1988, p. 11.

fut alignée sur la Ligurie à travers la mise en chantier à partir des années 1570 d'un programme de construction de tours côtières, ce qui manqua le plus ce fut la défense mobile exercée par les galères publiques génoises et dont on ne rencontre qu'un seul exemple en Corse au XVIIe siècle, à Bonifacio⁷.

Mais Georges Ravis-Giordani va plus loin en opposant le seul Cap Corse au reste de l'île: «Dans ces relations mouvementées avec la mer les Cap Corsins tiennent le premier, et presque le seul rôle. Ils ont avec elle une double familiarité: celle du pêcheur et du marin, qui jamais ne se confondent»⁸. Marins, les patrons cap-corsins assurent, note-t-il, une part déterminante jusqu'au XIXe siècle du commerce de l'île. Et puis le cap-corsin est volontiers pêcheur. Mais, note Georges Ravis-Giordani «les produits de la pêche maritime entrent pour très peu dans l'alimentation et la gastronomie insulaires - celles du Cap Corse exceptées»⁹. Ce point de vue sera développé par plusieurs historiens, comme Antoine-Laurent Serpentine pour qui les Corses durant toute l'Époque moderne «continueront, très majoritairement, à habiter et à concentrer l'essentiel de leurs activités dans l'intérieur de terres», considérant la mer comme «fortement répulsive»¹⁰.

La Corse, «un monde faussement clos»

A cette présentation s'oppose celle proposée par Michel Vergé-Franceschi. La Corse qu'il fréquente ne connaît pas le berger. Fier de sa famille, il note qu'il ne trouve au sein de celle-ci qu'un seul berger en remontant pourtant une douzaine de générations. Ses ancêtres étaient marins et même corsaires de Pascal Paoli pour certains d'entre eux. Ils étaient cap corsins et son *Histoire de Corse* sera de fait essentiellement une Histoire de la Corse à partir du Cap Corse. Au-delà de la «quête insularo-identitaire» qui pense y déceler son préfacier, Emmanuel Le Roy Ladurie, c'est bien une île ouverte sur la

⁷ L. Lo Basso, *Le cabotage corse et la Dominante, patrons marins, escales et trafics, XVIIe-XVIIIe siècles*, in A.-M. Graziani (sous la dir. de), *Corsica genovese, catalogue de l'exposition du Musée de Bastia*, 2016, pp. 79-80.

⁸ G. Ravis-Giordani, *Les communautés pastorales du Niolu (Corse)*, thèse pour le doctorat ès-lettres et sciences humaines sous la direction de Robert Creswell, Paris V, 1981, pp. 35-36.

⁹ *Ibid.*, p. 37. Ce point est intéressant, les gens de la montagne ne connaissant que le mot *pesce* (qu'ils peuvent d'ailleurs employer au féminin pour parler du poisson de rivière).

¹⁰ A.-L. Serpentine, *Un littoral sous influence: la Corse sous la domination génoise à l'Époque moderne (1562-1768)*, in Coll., *Pouvoirs et littoraux du XVe au XXe siècle*, PUR, Rennes, 2000, p. 212.

mer et même sur le vaste monde que présente Vergé-Franceschi¹¹. Connaissant bien l'autre version, celle d'une île de «pasteurs transhumants», il n'hésite pas à la présenter: «C'est du reste une constante: tous les insulaires passent pour avoir de la répugnance pour la mer parce que avertis sans doute de ses dangers. Parce qu'un jour ils n'ont pas vu revenir le père, parce qu'un jour l'écume a ramené quelques bris sur le rivage, parce que cette planche détrempée est sans doute ce qui reste de son navire perdu dans la tempête, les insulaires, qui n'ont peur ni de la guerre ni du feu, éprouvent devant la mer la plus grande des craintes»¹². Mais c'est en évoquant Braudel pour mettre en cause ce diagnostic provenant d'une «historiographie tenace»: «A la différence des écrivains qui font de la Corse un monde clos, historiens et archéologues s'accordent en effet pour faire de la Corse un monde ouvert». Depuis l'Antiquité, note-t-il en s'appuyant sur une formule de l'historien-archéologue Olivier Jehasse («Une île, c'est d'abord une terre où l'on se rend, vers laquelle on se dirige»), constamment les Corses ont été en rapport avec la mer. Aussi lui paraît-il impossible d'étudier la Corse et les Corses sans étudier la mer «ce qui est pourtant, ajoute-t-il, le cas de la plupart des Histoires de Corse, et surtout des travaux les plus récents, généralement axés sur la civilisation "agro-pastorale"»¹³. Et d'accuser les tenants de cette présentation qui assimileraient la mer à «quelque chose de négatif: conquête, piraterie, paludisme, malaria, voire débauche»¹⁴. Étudier la Corse uniquement à travers ses montagnes, ajoute-t-il, «reviendrait à étudier le royaume de Louis XV et de Louis XVI à travers les paysans d'Auvergne ou du Berry en faisant abstraction de l'essor bordelais... du commerce marseillais, des armateurs nantais... ou havrais». C'est une «hérésie» selon lui «fabriquée a posteriori pour nuire à l'image des Corses»¹⁵. La Corse ajoute-t-il formerait au contraire une sorte de pont avec le continent voisin, voire entre les deux rives de la Méditerranée pour reprendre une formule de la sociologue Lisa Terrazzoni ou du politologue Claude Olivesi¹⁶.

Mais finalement ces deux visions sont-elles aussi contradictoires

¹¹ M. Vergé-Franceschi, *Histoire de Corse*, Éditions du Félin, Paris, 1996, t. I, p. 18. Emmanuel Le Roy Ladurie ajoute que cette quête «ne recueille pas, c'est vrai, (sa) pleine et complète adhésion», considérant même qu'au long de sa recherche, l'auteur devient «beaucoup plus Franceschi que Vergé».

¹² Ibid., p. 32.

¹³ Ibid., p. 35.

¹⁴ Ibid., p. 38.

¹⁵ Ibid., p. 41.

¹⁶ A. Gana, Y. Richard, *La régionalisation du monde, Construction territoriale et articulation global/local*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2014, p. 122 ; C. Olivesi, *La coopération inter-insulaire en Méditerranée*, «Études internationales», 30/4, 1999, p. 750.

que ce qu'on voudrait nous le faire croire? Au fond, Ravis-Giordani reconnaît qu'une partie des Corses, surtout les Cap-corsins, peuvent aller sur l'eau et pour l'essentiel, Vergé-Franceschi cite surtout des exemples cap-corsins lorsqu'il parle des choses de la mer. Il y a donc dans l'île une partie de la population qui connaîtrait la mer et une partie qui ne la pratiquerait jamais. L'administrateur français serait donc dans le vrai – même si sa présentation reste empreinte de préjugés moraux- lorsqu'il écrit en 1789; «On peut... compter [en Corse] deux peuples, celui des plages et celui des montagnes. Le premier [serait un peuple dénaturé], adroit, souple, livré à tous les vices de la société, à l'esprit d'intrigue, au désordre du luxe, à la corruption des mœurs... Le second [seul, serait l'authentique peuple corse]: plus simple, loin d'être dépravé, [il] a conservé dans ses rochers, sur ses montagnes, un caractère primitif que le laps de temps n'a point altéré; franc, généreux, fier, hospitalier mais implacable après son ennemi». D'ailleurs Ravis-Giordani et Vergé-Franceschi s'appuient tous deux sur une même citation de Fernand Braudel, pour lequel il n'y a «sans doute pas un seul événement méditerranéen où un Corse ne se soit trouvé mêlé»¹⁷. Mais ils auraient pu choisir Al Idrisi qui présente les Corses comme des hommes toujours en mouvement.

Une île semi-ouverte

En réalité, comme l'a parfaitement noté Luca Lo Basso, «si les flottes corses n'étaient pas du niveau de celles plus nombreuses et plus évoluées de la Ligurie et de la Provence par exemple, il semble exagéré d'éliminer ou de négliger toute forme de «maritimisation» de l'île. Durant l'époque génoise, de fait, la Corse était non seulement insérée sur les routes tyrrhéniennes, mais ses escales étaient fondamentales pour les bâtiments qui, depuis les Royaumes de Naples, de Sicile et de Sardaigne, se dirigeaient vers Livourne, Gênes ou Marseille»¹⁸.

Le plus simple nous paraît donc de présenter la Corse avec Michel Fontenay en partant de trois données évidentes: 1. La Corse est une île; 2. C'est une île de la Méditerranée plus précisément de la Méditerranée occidentale; 3. C'est une île montagnaise¹⁹. Le fait d'être une île a des caractères à la fois négatif et positif, rappelle-t-il. La mer

¹⁷ F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 4^e éd., Armand Colin, Paris, 1979, t. I, p. 145.

¹⁸ L. Lo Basso, *Le cabotage corse* cit., p. 85.

¹⁹ M. Fontenay, *La Corse île double*, in A.-M. Graziani, L. Mascilli Migliorini (sous la dir. de), *Pasquale de' Paoli (1725-1807), La Corse au cœur de l'Europe des Lumières, Catalogue de l'exposition du Musée de la Corse*, Ajaccio, 2007, p. 23.

sépare, protège mais constitue aussi un fossé qui tient l'autre à distance: c'est un rempart en même temps qu'une barrière, elle peut jouer un rôle défensif d'abri mais peut être aussi facteur d'immobilisme et d'archaïsme. Or, dans la représentation bien connue de «la montagne dans la mer», on a d'autant plus facilement oublié la mer que la société corse était justement considérée comme archaïque.

Classant les îles à la suite de Fernand Braudel, Michel Fontenay les répartit en trois catégories: les îles fermées (la Sardaigne), les îles ouvertes (Malte) et les îles semi ouvertes, et il place au sein de celles-ci la Corse. Là se situe donc les limites de la présentation de Vergé-Franceschi comme de celle de Ravis-Giordani. En stigmatisant le Corse qui va sur l'eau ou au contraire en n'en faisant qu'un marin, ces deux chercheurs nous proposent deux images justes mais, semble-t-il, incomplètes de l'île.

La Corse s'inscrit en réalité à l'intérieur des îles à caractère mixte: contrairement à sa voisine sarde qui n'a pas de vocation maritime ou de Malte entièrement ouverte, l'île est en partie fermée et en partie ouverte. Alors certes c'est une partie seulement de l'île qui navigue, les Cap Corsins négociant leurs vins en direction de Rome et des Maremmes romaine et toscane et le Cap Corse ne saurait représenter la Corse. Avec leur petite flotte de barques, de gondoles, de tartanes, de pinques et autres *leuti*, les Cap corsins suppléent aussi aux déficiences du réseau de communication insulaire, en grande partie constitué de chemins muletiers, en fréquentant tous les ports de l'île. Comme l'a rappelé Fernand Braudel en prenant l'exemple d'Erbalunga, le chemin de mer en Corse est infiniment plus court que le chemin de terre. Adeptes de la vini-viticulture, les Cap-corsins, en vendant leur vin pour une bonne part à Rome et dans les Maremmes, s'écartent par ailleurs des représentations classiques du monde insulaire mais aussi d'autres parties du Domaine génois, considérées comme archaïques, comme la montagne de la Rivière du Levant par exemple. Les Génois placeront toujours pour toutes ces raisons le Cap Corse à part dans leurs descriptions de l'île. Mais les Cap corsins ne sont pas seuls sur l'eau, les gens des présides insulaires possèdent des navires et les Ajacciens pêchent aussi le corail. Et il ne faut pas perdre de vue que d'autres régions de la Corse exportent via le Cap Corse: ainsi la Balagne pour l'huile ou la Castagniccia pour les châtaignes.

L'ouverture est par ailleurs d'autant plus importante que nombreux sont les Corses au service des différentes puissances du temps, peut-être un vingtième de la population totale et ils proviennent de toute la Corse: mille cinq cents Corses sont ainsi au service de Venise. Encore, ce pourcentage doit-il être révisé à la hausse car il ne faut d'ailleurs pas considérer que ces soldats sont constamment hors de l'île. Les capitaines corses, au nord *caporali* ou notables ruraux, au sud seigneurs ou gentilshommes, ou issus de la notabilité urbaine, quittent

l'île selon les engagements qu'ils obtiennent auprès de toutes les puissances environnantes et résident le reste du temps en Corse. Ils lèvent des troupes sur place. Tout ce monde circule sur la mer et ceux qui par exemple travaillent pour Venise peuvent être amenés à connaître d'autres mers. Soucieux de promotion sociale, ils font venir leurs parents pour faire leur apprentissage guerrier ou faire des études dans des collèges ou des universités de Terre ferme: ainsi les Abbatucci de Zicavo dans la montagne au sud de l'île venus à Brescia dans le sillage de leur parent Domenico II Paganelli, sergent-major de bataille au service de Venise en 1731²⁰. Ça n'en fait pas des marins pour autant, mais ces hommes connaissent physiquement la mer. On pourrait ajouter aussi les pèlerins²¹ et, très nombreux, les bandits qui viennent passer leur exil dans les Maremmes, en Ligurie ou en Sardaigne et sont contraints pour cela à s'embarquer. Le seul hameau d'A Leccia à Zicavo compte un chef de feu aux galères et cinq chefs de feux bannis pour une population de 20 feux et demi-feux en 1617²². On les trouve fréquemment circulant sur des navires cap-corsins mais aussi ligures ou provençaux tout au long de l'Époque moderne: c'est sur une barque française, la Sainte-Marguerite Bonaventure du patron Jean Mistral de Martigues que s'enfuient en 1616 les hommes impliqués dans la révolte antiseigneuriale d'août 1615²³; sur une barque de Capraia que s'embarquent les chefs corses de la seconde insurrection, dont Hyacinthe et Pascal Paoli en juillet 1739 pour Livourne et puis Naples²⁴. Au fond, comme nous l'écrivions en 1997, «montagneuse, compartimentée», la Corse «vit en autarcie, prisonnière de ses mœurs, de ses archaïsmes, de sa vie pastorale envahissante, mais cette vie repliée, inquiète du lendemain, en vase clos, n'isole pas totalement la Corse des grands environnements»²⁵. On retrouve par-là les leçons de *La Méditerranée* de Fernand Braudel.

²⁰ A.-M. Graziani, *La Corse génoise, Économie, société, culture, période moderne, 1453-1768*, Éditions Alain Piazzola, Ajaccio, 1997, p. 30.

²¹ On connaît ceux-ci à travers les testaments qu'ils laissent derrière eux dans les registres notariaux.

²² A.-M. Graziani, *L'image de l'enfant dans les registres des taglie de la Corse (XVII^e-XVIII^e siècles)*, in J.-P. Bardet, J.-N. Luc, I. Robin-Romero, C. Rollet (sous la dir. de), *Lorsque l'enfant grandit, entre dépendance et autonomie*, P.U.P.S., Paris, 2003, p. 712.

²³ A.-M. Graziani, J. Stromboni, *Les Feux de la Saint-Laurent, Une révolte populaire en Corse au début du XVIII^e siècle*, nouv. éd., Éditions Alain Piazzola, Ajaccio, 2000, p. 321.

²⁴ A.-M. Graziani, *Pascal Paoli, père de la patrie corse*, Tallandier, Paris, 2004, p. 19.

²⁵ A.-M. Graziani, *La Corse génoise* cit., p. 119.